

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE ET DE LA MOBILITE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES ETUDES
ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES

DIRECTION DES STATISTIQUES
SECTORIELLES ET DE L'EVALUATION

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons



Bulletin statistique trimestriel de l'Administration du Territoire et de la Mobilité T4 2025

Février 2026

AVANT-PROPOS

Le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Mobilité (MATM), dans le cadre de sa mission de mise en œuvre et de suivi de la politique du Gouvernement en matière d'administration du territoire et de mobilité, met à la disposition des décideurs et des autres utilisateurs de données, à travers la Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles (DGESS), des bulletins statistiques trimestriels.

Les données collectées portent essentiellement sur l'administration du territoire, la décentralisation, l'état civil, le transport, la météorologie, la prévention routière et la protection civile. Ces informations infra-annuelles offrent une appréciation périodique des performances et des productions statistiques des structures du ministère.

L'édition du dernier numéro de l'année 2025 du bulletin statistique trimestriel s'inscrit dans cette dynamique en mettant à la disposition des différents acteurs des indicateurs infra-annuels nécessaires au suivi et à l'évaluation des actions conduites au sein du Ministère de l'Administration territoriale et de la Mobilité. À ce titre, le présent bulletin constitue un outil de référence pour la planification, l'élaboration et l'ajustement des politiques publiques.

J'adresse mes sincères remerciements à l'ensemble des acteurs pour leurs contributions inestimables à la réalisation de ce document. Conscient des éventuelles insuffisances, j'invite les utilisateurs à formuler toute critique ou suggestion susceptible d'améliorer les prochaines éditions.

Je demeure convaincu que ce bulletin répondra aux attentes des usagers et contribuera à une meilleure prise de décision ainsi qu'au renforcement des connaissances dans le secteur de l'Administration territoriale et de la Mobilité.

Le Ministre d'Etat

Emile ZERBO
Magistrat
Officier de l'Ordre de l'Étalon



Sigles et Abréviations

A

ADCT : Agence Nationale d'Appui au Développement des Collectivités Territoriales

ANAC : Agence Nationale de l'Aviation Civile

ANAM-BF : Agence Nationale de la Météorologie du Burkina Faso

B

BNSP : Brigade Nationale de Sapeurs-Pompiers

C

CBC : Conseil Burkinabè des Chargeurs

CCA : Chef de Circonscription Administrative

CCVA : Centre de Contrôle des Véhicules Automobiles

CNS : Conseil National de la Statistique

CT : Collectivité Territoriale

D

DGAT : Direction Générale de l'Administration du Territoire

DGESS : Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles

DGMEC : Direction Générale de la Modernisation de l'Etat Civil

DGTTM : Direction Générale des Transports Terrestres et Maritimes

DSSE : Direction des Statistiques Sectorielles et de l'Evaluation

K

km : Kilomètre

km/h : Kilomètre par heure

M

MATM : Ministère de l'Administration Territoriale et de la Mobilité

N

Na : Non applicable

O

ONG : Organisation Non Gouvernementale

S

SOTRACO : Société de Transport en Commun

T

T3 2025 : Troisième trimestre de l'année 2025

T4 2025 : Quatrième trimestre de l'année 2025

Sommaire

AVANT-PROPOS.....	1
Sigles et Abréviations	2
Sommaire.....	3
Liste des tableaux.....	4
Liste des graphiques.....	4
Note méthodologique.....	5
I. ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	6
II. DECENTRALISATION	8
III. ETAT CIVIL	10
IV. TRANSPORT ET MOBILITE.....	13
V. METEOROLOGIE.....	21
VI. PREVENTION ROUTIERE.....	22
VII. PROTECTION CIVILE	24
Glossaire	27

Liste des tableaux

Tableau 1 : Nombre de dossiers de déclaration d'existence d'associations et de fondations enregistrés	6
Tableau 2 : Nombre de dossiers de déclaration d'existence d'association à vocation nationale et de fondations autorisées.....	6
Tableau 3 : Nombre d'autorisation d'exercer d'association à vocation nationale et de fondations suspendues ou révoquées.....	7
Tableau 4 : Nombre de projets des CT sur financement de l'ADCT réceptionnés provisoirement par région.....	8
Tableau 5 : Appui à la formulation et à la mise en œuvre des projets des CT par région.....	9
Tableau 6 : Répartition du nombre de naissances enregistrées dans les centres d'état civil dans les délais légaux de deux mois par région	10
Tableau 7 : Nombre de décès enregistrés dans les centres d'état civil dans les délais légaux de deux mois par région.....	11
Tableau 8 : Nombre de mariages monogamiques et polygamiques célébrés à l'état civil par région	12
Tableau 9 : Evolution du nombre de véhicules automobiles, remorques et semi-remorques immatriculés par type	13
Tableau 10 : Nombre d'engins à deux roues et trois roues immatriculés	13
Tableau 11 : Nombre de véhicules importés.....	13
Tableau 12 : Importations routières de marchandises par axe d'échange (en tonnes)	14
Tableau 13 : Exportations routières de marchandises par axe d'échange (en tonnes).....	15
Tableau 14 : Importations ferroviaires de marchandises par gare abritant les services pour les formalités (en tonnes).....	16
Tableau 15 : Exportations ferroviaires de marchandises par gare abritant les services pour les formalités (en tonnes).....	16
Tableau 16 : Nombre de passagers au départ et à l'arrivée des aéroports de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso	16
Tableau 17 : Nombre de passagers transportés par tickets par la Société de transport en commun (SOTRACO).....	17
Tableau 18 : Nombre de passagers abonnés transportés en moyenne par la SOTRACO par type.....	18
Tableau 20 : Distance commerciale de la SOTRACO par localité (en km).....	19
Tableau 21 : Nombre de courses réalisées par localité par la SOTRACO (en milliers).....	19
Tableau 22 : Nombre de places offertes par la SOTRACO (en milliers)	20
Tableau 23 : Températures maximales et minimales moyennes trimestrielles	21
Tableau 24 : Nombre de contrôles techniques réalisés dans les stations par localité	22
Tableau 25 : Nombre de contrôles techniques réalisés par type de contrôle.....	22
Tableau 26 : Nombre d'interventions de la Brigade Nationale de Sapeurs-Pompiers (BNSP) par compagnie	24
Tableau 27 : Nombre d'interventions de la Brigade Nationale de Sapeurs-Pompiers (BNSP) par nature	25
Tableau 28 : Actions préventives contre les risques d'incendies, de panique et d'accidents	25
Tableau 29 : Nombre de personnes formées en sécurité incendie et en secourisme	26

Liste des graphiques

Graphique 1 : Répartition du nombre de passagers transportés par tickets par mois	17
Graphique 2 : Répartition des contrôles techniques par type	264

Note méthodologique

L'élaboration de ce document s'est faite selon une démarche méthodologique rigoureuse et participative suivant cinq étapes :

- première étape : collecte des données auprès des structures à travers des canevas en versions physiques et électroniques ;
- deuxième étape : saisie et traitement des données recueillies par le personnel de la DGESS ;
- troisième étape : élaboration du projet du document ;
- quatrième étape : validation du document au cours d'un atelier de travail auquel ont pris part les structures concernées ;
- cinquième étape : diffusion du document sous forme physique et sur le site du Conseil National de la Statistique (CNS) : www.cns.bf

I. ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Tableau 1 : Nombre de dossiers de déclaration d'existence d'associations et de fondations enregistrés

Nature	T3 2025		T4 2025		Variation des dossiers reçus T4/T3
	Reçues	Traités	Reçues	Traités	
Associations ordinaires	373	373	505	505	35,39
Associations étrangères	8	8	49	49	512,50
Fondations	11	11	05	05	-54,55
Syndicats	03	03	07	07	133,33
ONG	27	27	-	-	Na
Associations reconnues d'utilité publiques	00	00	0	0	Na
Total	422	422	566	566	34,12

Source : Direction Générale de l'Administration du Territoire (DGAT)

NB : les ONG se retrouvent dans « Associations étrangères ». Le statut d'ONG s'acquiert après signature d'une convention au niveau du ministère en charge des finances.

Commentaire :

Au cours du dernier trimestre de l'année 2025, la DGAT a reçue 566 dossiers de déclaration d'existence d'associations et de fondations. La totalité de ces dossiers ont fait l'objet de traitement.

Comparativement au trimestre précédent, le nombre de dossiers de déclaration d'existence d'associations et de fondations reçu est en hausse de 34,12 %.

Tableau 2 : Nombre de dossiers de déclaration d'existence d'association à vocation nationale et de fondations autorisées

Nature	T3 2025	T4 2025
Associations ordinaires	16	1 208
Associations étrangères	1	11
Fondations	1	02
Syndicats	1	02
Associations reconnues d'utilité publiques	0	00
Total	19	1 223

Source : Direction Générale de l'Administration du Territoire (DGAT)

Commentaire :

Le nombre de dossiers de déclaration d'existence d'association et fondations autorisées a connu une hausse considérable, passant de 19 dossiers au troisième trimestre à 1 223 dossiers au quatrième trimestre.

Cette hausse s'explique par le retour d'un important nombre de dossiers après l'enquête préalable des services compétents.

Tableau 3 : Nombre d'autorisation d'exercer d'association à vocation nationale et de fondations suspendues ou révoquées

Nature	T3 2025		T4 2025	
	Suspendues	Révoquées	Suspendues	Révoquées
Associations ordinaires	05	00	03	00
Associations étrangères	00	05	00	01
Fondations	00	01	00	00
Syndicats	00	00	00	00
ONG	00	02	00	00
Utilité publiques	00	00	00	00
Total	05	08	03	01

Source : Direction Générale de l'Administration du Territoire (DGAT)

NB : ONG = Associations étrangères

Commentaire :

Au quatrième trimestre de l'année 2025, trois (03) associations ordinaires ont fait l'objet de suspension et une association étrangère a fait l'objet de révocation. Comparativement au trimestre précédent, les nombres d'associations suspendues et révoquées ont diminué respectivement de deux (02) unités et de sept (07) unités.

II. DECENTRALISATION

Tableau 4 : Nombre de projets¹ des CT sur financement de l'ADCT réceptionnés provisoirement par région

Régions	T3 2025	T4 2025	Variation T4/T3 (%)
Bankui*	35	21	-40,00
Djôrô	8	4	-50,00
Goulmou*	3	10	233,33
Guiriko	3	5	66,67
Kadiogo	2	4	100,00
Koulsé	3	18	500,00
Liptako*	0	2	Na
Nakambé	13	9	-30,77
Nando	7	6	-14,29
Nazinon	5	4	-20,00
Oubri	11	9	-18,18
Tannounyan	0	2	Na
Yaadga	0	6	Na
TOTAL	90	100	11,11

Source : Agence Nationale d'Appui au Développement des Collectivités Territoriales (ADCT)

* *Les données de la région du Sourou sont prises en compte dans les données de la région des Bankui.*

* *Les données des régions de Sirba et de la Tapoa sont prises en compte dans les données de la région du Goulmou.*

* *Les données de la région du Soum sont prises en compte dans les données de la région du Liptako.*

Commentaire :

Selon la répartition du nombre de projets des CT sur financement de l'ADCT réceptionnés provisoirement au titre du quatrième trimestre de l'année 2025, le nombre total de réceptions provisoires a augmenté de 11,11 % comparativement au troisième trimestre.

Selon la répartition par régions, les Bankui occupent la première place suivie des Koulsé. A l'opposé, le nombre de projets des CT sur financement de l'ADCT réceptionnés provisoirement est en forte baisse dans les régions de Djôrô, des Bankui et du Nakambé.

¹ Les projets des Collectivités territoriales concernent les réalisations d'Infrastructures (éducatives, sanitaires et administratives), d'Infrastructures marchandes et assimilées, d'Infrastructures socio-collectives générant de revenus ou ayant un certain retour sur investissement...

Tableau 5 : Appui² à la formulation et à la mise en œuvre des projets des CT par région

Régions	T3 2025	T4 2025	Variation T4/T3 (%)
Bankui*	1	2	100,00
Djôrô	22	9	-59,09
Goulmou*	10	12	20,00
Guiriko	1	9	800,00
Kadiogo	13	16	23,08
Koulsé	23	27	17,39
Liptako*	12	4	-66,67
Nakambé	12	5	-58,33
Nando	11	10	-9,09
Nazinon	29	4	-86,21
Oubri	21	2	-90,48
Tannounyan	6	6	0,00
Yaadga	13	5	-61,54
TOTAL	174	111	-36,21

Source : Agence Nationale d'Appui au Développement des Collectivités Territoriales (ADCT)

* *Les données de la région du Sourou sont prises en compte dans les données de la région des Bankui.*

* *Les données des régions de Sirba et de la Tapoa sont prises en compte dans les données de la région du Goulmou.*

* *Les données de la région du Soum sont prises en compte dans les données de la région du Liptako.*

Commentaire :

Le nombre d'appuis à la formulation et à la mise en œuvre des projets des CT a baissé de 36,21 % au quatrième trimestre de l'année 2025.

Selon la répartition du nombre d'appuis à la formulation et à la mise en œuvre des projets des CT par région, les Koulsé occupent la première place suivie du Kadiogo.

² Assistance à l'identification et à la formulation des projets, Assistance au montage du dossier de projet, Assistance à la justification des dépenses (Pièces justificatives), autres appuis à la mise en œuvre...etc.

III. ETAT CIVIL

Tableau 6 : Répartition du nombre de naissances enregistrées dans les centres d'état civil dans les délais légaux de deux mois par région

Régions	Nombre de naissances féminines enregistrées dans les délais légaux	Nombre de naissances masculines enregistrées dans les délais légaux	Total T4 2025	Total T3 2025	Variation T4/T3 (%)
Bankui*	7 361	7 372	14 733	11 954	23,25
Djôrô	2 936	2 919	5 855	5 647	3,68
Goulmou*	3 285	3 278	6 563	5 278	24,35
Guiriko	10 197	10 509	20 706	18 239	13,53
Kadiogo	19 657	19 939	39 596	31 229	26,79
Koulsé	6 883	6 887	13 770	10 250	34,34
Liptako*	2 073	2 009	4 082	2 912	40,18
Nakambé	7 779	8 101	15 880	11 661	36,18
Nando	7 120	7 284	14 404	12 418	15,99
Nazinon	2 966	2 998	5 964	4 613	29,29
Oubri	5 961	6 051	12 012	8 509	41,17
Tannounyan	3 717	3 717	7 434	6 436	15,51
Yaadga	7 690	7 731	15 421	11 937	29,19
TOTAL	87 625	88 795	176 420	141 083	25,05

Source : Direction Générale de la Modernisation de l'Etat Civil (DGMEC)

* Les données de la région du Sourou sont prises en compte dans les données de la région des Bankui.

* Les données des régions de Sirba et de la Tapoa sont prises en compte dans les données de la région du Goulmou.

* Les données de la région du Soum sont prises en compte dans les données de la région du Liptako.

Commentaire :

Au cours du quatrième trimestre de l'année 2025, le nombre de naissances enregistrés dans les centres d'état civil dans les délais légaux de deux mois est de 176 420. Ce nombre est en hausse de 25,05 % comparativement au troisième trimestre.

Selon la répartition par région, Oubri et Liptako se distinguent avec les variations les plus élevées par rapport au trimestre précédent.

Suivant la répartition du nombre de naissances enregistrés dans les centres d'état civil dans les délais légaux de deux mois par sexe, les naissances masculines représentent 50,33 % de l'ensemble des naissances.

Tableau 7 : Nombre de décès enregistrés dans les centres d'état civil dans les délais légaux de deux mois par région

Régions	Décès féminin enregistré dans les délais légaux	Décès masculin enregistré dans les délais légaux	Total T4 2025	Total T3 2025	Variation T4/T3 (%)
Bankui*	49	129	178	146	21,92
Djôrô	24	57	81	109	-25,69
Goulmou*	18	75	93	133	-30,08
Guiriko	170	314	484	447	8,28
Kadiogo	424	773	1 197	1 239	-3,39
Koulsé	16	88	104	139	-25,18
Liptako*	6	14	20	82	-75,61
Nakambé	46	117	163	177	-7,91
Nando	33	127	160	170	-5,88
Nazinon	13	36	49	42	16,67
Oubri	20	51	71	98	-27,55
Tannounyan	30	79	109	65	67,69
Yaadga	22	69	91	129	-29,46
TOTAL	871	1 929	2 800	2 976	-5,91

Source : Direction Générale de la Modernisation de l'Etat Civil (DGMEC)

* Les données de la région du Sourou sont prises en compte dans les données de la région des Bankui.

* Les données des régions de Sirba et de la Tapoa sont prises en compte dans les données de la région du Goulmou.

* Les données de la région du Soum sont prises en compte dans les données de la région du Liptako.

Commentaire :

Au cours du quatrième trimestre de l'année 2025, le nombre de décès enregistrés dans les délais légaux de deux mois est de 2 800. Ce nombre est en baisse de 5,91 % comparativement au troisième trimestre. Cependant, les régions de Tannounyan (67,69 %), des Bankui (21,92 %), du Nazinon (16,67 %) et du Guiriko (8,28 %) se distinguent avec des hausses.

Tableau 8 : Nombre de mariages monogamiques et polygamiques célébrés à l'état civil par région

Régions	Monogamie	Polygamie	Total T4	Total T3	Variation T4/T3 (%)
Bankui*	117	18	135	147	-8,16
Djôrô	79	9	88	147	-40,14
Goulmou*	80	4	84	72	16,67
Guiriko	295	103	398	391	1,79
Kadiogo	1 409	259	1 668	1 250	33,44
Koulsé	70	17	87	74	17,57
Liptako*	14	19	33	13	153,85
Nakambé	105	36	141	201	-29,85
Nando	258	17	275	247	11,34
Nazinon	72	11	83	86	-3,49
Oubri	172	12	184	166	10,84
Tannounyan	38	22	60	76	-21,05
Yaadga	79	24	103	92	11,96
TOTAL	2 788	551	3 339	2 962	12,73

Source : Direction Générale de la Modernisation de l'Etat Civil (DGMEC)

* Les données de la région du Sourou sont prises en compte dans les données de la région des Bankui.

* Les données des régions de Sirba et de la Tapoa sont prises en compte dans les données de la région du Goulmou.

* Les données de la région du Soum sont prises en compte dans les données de la région du Liptako

Commentaire :

Au quatrième trimestre de l'année 2025, les mariages célébrés à l'état civil se chiffrent à 3 339. Ce nombre a haussé de 12,73 % par rapport au trimestre précédent. Il ressort cependant des baisses respectives de 40,14 % et de 29,85 % dans les régions de Djôrô et du Nakambé.

Au cours du dernier trimestre de l'année 2025, le mariage monogamique est dominant avec 83,49 % de l'ensemble des mariages.

IV. TRANSPORT ET MOBILITE

Tableau 9 : Evolution du nombre de véhicules automobiles, remorques et semi-remorques immatriculés par type

Type de véhicule	T3 2025	T4 2025	Variation T4/T3 (%)
Voitures particulières	6 466	3 422	-47,08
Camionnettes	594	337	-43,27
Camions	622	414	-33,44
Transport en commun	143	118	-17,48
Tracteurs routiers	910	761	-16,37
Remorques	1	1	0,00
Semi-remorques	662	553	-16,47
Véhicules spéciaux	154	185	20,13
Véhicule agricole	11	2	-81,82
Total véhicules automobiles	9 563	5 793	-39,42

Source : Registre des immatriculations/Direction générale des transports terrestres et maritimes (DGTTM)

Commentaire :

Au cours du quatrième trimestre de l'année 2025, les immatriculations définitives des véhicules au nombre de 5 793 ont baissé de 39,42 % par rapport au troisième trimestre.

Selon le type de véhicule, les voitures particulières sont les plus nombreuses avec 3 422 et représentent 59,07 % des véhicules immatriculés.

Tableau 10 : Nombre d'engins à deux roues et trois roues immatriculés

Type de véhicule	T3 2025	T4 2025	Variation T4/T3 (%)
Deux roues	68 683	42 771	-37,73
Tricycle	9 367	5 050	-46,09

Source : Registre des immatriculations/Direction générale des transports terrestres et maritimes (DGTTM)

Commentaire :

Entre le troisième trimestre et le quatrième trimestre 2025, les nombres d'engins à deux roues et à trois roues immatriculés ont baissé respectivement de 37,73 % et de 46,09 %.

Tableau 11 : Nombre de véhicules importés

Désignation	T3 2025	T4 2025	Variation T4/T3 (%)
Véhicules importés	9 789	11 145	13,85

Source : Conseil Burkinabè des Chargeurs (CBC)

Commentaire :

Au quatrième trimestre de l'année 2025, le nombre de véhicules importés se chiffre 11 145. Ce nombre est en hausse de 13,85% comparativement au troisième trimestre.

Tableau 12 : Importations routières de marchandises par axe d'échange (en tonnes)

Axe d'échange	T3 2025	T4 2025	Variation T4/T3 (%)
Bénin	368 291	270 878	-26,45
Côte d'Ivoire	449 387	367 009	-18,33
Ghana	494 209	521 455	5,51
Guinée	141	187	32,62
Mali	2 773	4 328	56,08
Maroc	5 683	3 499	-38,43
Mauritanie	-	283	Na
Niger	91	35	-61,54
Nigeria	3 095	3 756	21,36
Sénégal	6 291	10 390	65,16
Togo	862 936	950 355	10,13
Ensemble	2 192 897	2 132 175	-2,77

Source : Conseil Burkinabè des Chargeurs (CBC)

Commentaire :

Au cours du quatrième trimestre de l'année 2025, les importations routières ont diminué de 2,77 % par rapport au trimestre précédent.

Selon les axes d'échanges, les importations routières en provenance du Togo sont dominantes et représentent 44,55 % de l'ensemble des importations.

Tableau 13 : Exportations routières de marchandises par axe d'échange (en tonnes)

Axe d'échange	T3 2025	T4 2025	Variation T4/T3 (%)
Bénin	361	3	-99,17
Côte d'Ivoire	4 811	1 308	-72,81
Ghana	18 038	1 396	-92,26
Guinée	19	1	-94,74
Mali	8 734	8 159	-6,58
Mauritanie	36	0	-100,00
Niger	8	842	10425,00
Sénégal	86	2	-97,67
Togo	13 220	4 741	-64,14
Ensemble	45 312	16 451	-63,69

Source : Conseil Burkinabè des Chargeurs (CBC)

Commentaire :

Au cours du quatrième trimestre de l'année 2025, les exportations de marchandises ont baissé de 63,69 % par rapport au trimestre précédent.

Selon les axes d'échanges, le Mali avec 49,59 % est l'axe le plus utilisé en matière d'exportations routières au cours du quatrième trimestre de l'année 2025.

Tableau 14 : Importations ferroviaires de marchandises par gare abritant les services pour les formalités (en tonnes)

Gare	T3 2025	T4 2025	Variation T4/T3 (%)
Banfora	96	103	7,29
Bobo-Dioulasso	14 495	18 197	25,54
Koudougou	0	45	Na
Ouagadougou	58 141	62 670	7,79
Ensemble	72 732	81 015	11,39

Source : Conseil Burkinabè des Chargeurs (CBC)

Commentaire :

Au quatrième trimestre de l'année 2025, les importations de marchandises par voie ferroviaire se chiffrent à 81 015 tonnes. Ces importations ont augmenté de 11,39 % par rapport au trimestre précédent.

En matière d'importations ferroviaires par gare, celle de Ouagadougou enregistre la plus grande part des volumes importés, avec 62 670 tonnes, représentant 77,36 % du total. Elle est suivie par la gare de Bobo-Dioulasso, qui enregistre 18 197 tonnes, soit 22,46 % des importations.

Tableau 15 : Exportations ferroviaires de marchandises par gare abritant les services pour les formalités (en tonnes)

Gare	T3 2025	T4 2025	Variation T4/T3 (%)
Bobo-Dioulasso	1 874	2 479	32,28
Ouagadougou	1 399	2 715	94,07
Ensemble	3 274	5 194	58,64

Source : Conseil Burkinabè des Chargeurs (CBC)

Commentaire :

Au cours du dernier trimestre de l'année 2025, les exportations ferroviaires de marchandises ont augmenté de 58,64 % par rapport au trimestre précédent.

Elles sont principalement concentrées à la gare de Ouagadougou, avec un volume de 2 715 tonnes, soit 52,27 % du total.

Tableau 16 : Nombre de passagers au départ et à l'arrivée des aéroports de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso

Villes	T3 2025	T4 2025	Variation T4/T3 (%)
Ouagadougou	215 714	195 257	-9,48
Bobo-Dioulasso	2 836	6 244	120,17
TOTAL	218 550	201 501	-7,80

Source : Agence nationale de l'aviation civile (ANAC)

Commentaire :

Au cours du quatrième trimestre de l'année 2025, le nombre de passagers de l'aéroport international de Ouagadougou a baissé de 9,48 % par rapport au trimestre précédent.

Cependant, le nombre de passagers de l'aéroport de Bobo-Dioulasso a augmenté de 120,17 % au cours de la même période. Cette variation s'explique par la hausse de la desserte de l'aéroport international de Bobo-Dioulasso à la suite de l'acquisition de deux aéronefs au profit de Air Burkina.

Tableau 17 : Nombre de passagers transportés par tickets par la Société de transport en commun (SOTRACO)

Localité	Octobre	Novembre	Décembre	T4 2025	T3 2025	Variation T4/T3 (%)
Ouagadougou	539 713	498 616	599 760	1 638 090	905 983	80,81
Bobo Dioulasso	254 042	214 504	239 368	707 914	441 504	60,34
Koudougou	38 285	38 398	54 707	131 390	70 353	86,76
Ouahigouya	28 729	26 776	32 242	87 747	69 596	26,08
Dédougou	3 295	2 661	1 107	7 063	36	19519,44
Banfora	925	249	121	1 295	-	Na
Total	864 989	781 204	927 305	2 573 498	1 487 471	73,01

Source : Société de transport en commun (SOTRACO)

Commentaire :

Au quatrième trimestre de l'année 2025, le nombre de passagers transportés par tickets est de 2 573 498. Soit une hausse de 73,01 % par rapport au trimestre précédent. Cette situation résulte de l'amélioration de l'offre de transport à travers le renforcement courant mi-septembre du parc de bus exploité, de l'ouverture et la mise en exploitation du réseau de Banfora.

Selon la localité, les passagers transportés par tickets de la ville de Ouagadougou s'élèvent à 1 638 090 et représentent 63,65 % du total.

Graphique 1 : Répartition du nombre de passagers transportés par tickets par mois

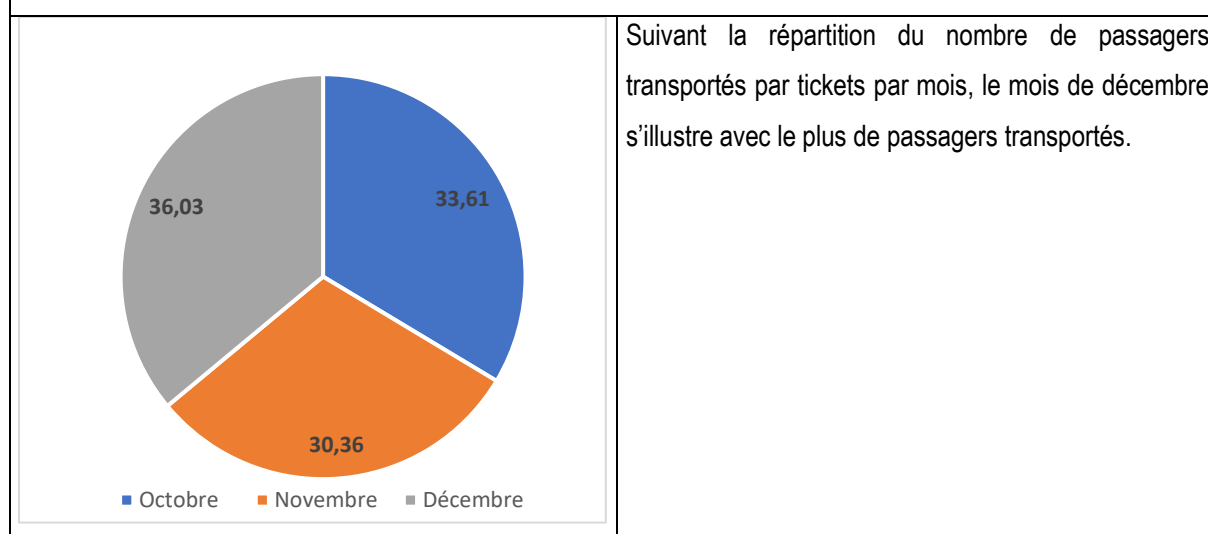


Tableau 18 : Nombre de passagers abonnés transportés en moyenne par la SOTRACO par type

Type d'abonnés	Localité	Octobre	Novembre	Décembre	T4 2025	T3 2025	Variation T4/T3 (%)
Élèves, étudiants et personnes du troisième âge	Ouagadougou	1 473 854	790 584	530 482	2 794 920	727 417	-59,46
	Bobo Dioulasso	631 802	629 594	354 298	1 615 694	405 133	298,81
	Koudougou	56 390	50 157	31 703	138 250	40 977	237,38
	Ouahigouya	36 506	34 328	11 736	82 570	1 468	5524,66
	Dédougou	13 338	12 779	1 080	27 197	0	Na
	Banfora	8 208	7 182	3 668	19 058	-	Na
	Total	2 220 098	1 524 624	932 967	4 677 689	1 174 995	298,10
Autres usagers	Ouagadougou	77 572	41 610	27 920	147 102	38 285	284,23
	Bobo Dioulasso	33 253	33 136	18 647	85 036	21 323	298,80
	Koudougou	2 968	2 640	1 669	7 277	2157	237,37
	Ouahigouya	1 921	1 807	618	4 346	77	5544,16
	Dédougou	702	673	57	1 432	0	Na
	Banfora	432	378	193	1 003	-	Na
	Total	116 848	80 244	49 104	246 196	61 842	298,10
Total général	2 336 946	1 604 868	982 071	4 923 885	1 236 837	298,10	

Source : Société de transport en commun (SOTRACO)

Commentaire :

Au cours du quatrième trimestre de l'année 2025, le nombre d'abonnés transportés en moyenne a fortement augmenté par rapport au trimestre précédent. Cela s'explique par la reprise des activités scolaires et universitaires ainsi qu'à l'amélioration de l'offre de service.

47,46 % de l'ensemble des passagers abonnés transportés en moyenne a eu lieu au mois d'octobre.

Selon le type d'abonnés, les élèves, étudiants et personnes du troisième âge sont les plus nombreux au cours du trimestre, soit 94,99 % de l'ensemble des abonnés transportés.

Tableau 19 : Distance commerciale de la SOTRACO par localité (en km)

Localité	Octobre	Novembre	Décembre	T4 2025	T3 2025	Variation T4/T3 (%)
Ouagadougou	281 407	318 952	343 829	944 188	569 049	65,92
Bobo Dioulasso	171 796	168 212	168 682	508 690	364 205	39,67
Koudougou	65 663	64 934	66 545	197 142	110 364	78,63
Ouahigouya	8 155	7 865	7 768	23 788	20 458	16,28
Dédougou	0	0	0	0	356	-100,00
Banfora	0	0	0	0	-	Na
Total	527 021	559 963	586 824	1 673 808	1 064 432	57,25

Source : Société de transport en commun (SOTRACO)

NB: les lignes spéciales étudiantes ne sont pas considérées dans la détermination de la distance commerciale.

Commentaire :

Au quatrième trimestre de l'année 2025, la distance commerciale parcourue par les bus est de 1 673 808 km. Elle a augmenté de 57,25 % comparativement au trimestre précédent. Cela s'explique par la mise en exploitation de 155 nouveaux bus sur tout l'ensemble du réseau en mi-septembre. Ces nouveaux bus viennent en remplacement de l'ancien parc pour la grande majorité. Aussi, la réouverture de 03 lignes suspendues (Saaba, Rimkieta et Belle-ville) et du prolongement de la ligne intercommunale Ouaga-Pabré viennent impacter cet indicateur.

Tableau 20 : Nombre de courses réalisées par localité par la SOTRACO (en milliers)

Localité	Octobre	Novembre	Décembre	T4 2025	T3 2025	Variation T4/T3 (%)
Ouagadougou	17 983	19 881	20 349	58 213	29 743	95,72
Bobo Dioulasso	15 194	14 979	14 799	44 971	28 550	57,52
Koudougou	2 996	3 054	3 114	9 164	4 095	123,79
Ouahigouya	1 424	1 544	1 080	4 048	1 688	139,81
Dédougou	364	388	192	945	32	2853,13
Banfora	114	126	96	336	-	Na
Total	38 076	39 972	39 630	117 678	64 108	83,56

Source : Société de transport en commun (SOTRACO)

Commentaire :

Au cours du dernier trimestre de l'année 2025, le nombre de courses réalisées par la SOTRACO a haussé de 83,56 % par rapport au troisième trimestre.

Tableau 21 : Nombre de places offertes par la SOTRACO (en milliers)

Localité	Octobre	Novembre	Décembre	T4 2025		T3 2025	Variation T4/T3 (%)
Ouagadougou	1 798	1 988	2 034	5 821		2 974	95,73
Bobo Dioulasso	1 519	1 497	1 479	4 497		2 855	57,51
Koudougou	299	305	311	916		410	123,41
Ouahigouya	142	154	107	404		169	139,05
Dédougou	36	38	19	94		3	3033,33
Banfora	11	12	9	33		-	Na
Total	3 807	3 997	3 962	11 767		6 411	83,54

Source : Société de transport en commun (SOTRACO)

Commentaire :

Au cours du quatrième trimestre de l'année 2025, le nombre de places offertes par la SOTRACO a haussé de 83,54 % par rapport au troisième trimestre. Les places offertes sont des prévisions faites sur le nombre probable de passagers à transporter.

V. METEOROLOGIE

Tableau 22 : Températures maximales et minimales moyennes trimestrielles

Températures maximales moyennes trimestrielles		
Stations synoptiques	Moyenne trimestrielle T4-2025 (en °C)	Ecart par rapport à la normale trimestrielle (1991-2020) (en °C)
Bobo-Dioulasso	34.1	+0.3
Bogandé	36.6	+1.0
Boromo	36.1	+0.4
Dédougou	36.1	-0.1
Fada N'Gourma	36.8	+1.2
Gaoua	35.2	+0.4
Ouagadougou	36.2	+0.7
Ouahigouya	36.6	+0.8
Pô	35.7	+0.7
Températures minimales moyennes trimestrielles		
Stations synoptiques	Moyenne trimestrielle T4-2025 (en °C)	Ecart par rapport à la normale trimestrielle (1991-2020) (en °C)
Bobo-Dioulasso	21.5	+0.6
Bogandé	22.4	+1.9
Boromo	21.2	+1.5
Dédougou	21.5	+1.0
Fada N'Gourma	21.6	+1.2
Gaoua	20.5	+1.2
Ouagadougou	21.6	+1.0
Ouahigouya	22.4	+1.1
Pô	21.0	+0.5
Précipitations cumuls trimestriels		
Stations synoptiques	Cumul trimestrielle T4-2025 (en mm)	Ecart par rapport à la normale trimestrielle (1991-2020) (en mm)
Bobo-Dioulasso	58.8	-19.3 (75%)
Bogandé	23.8	-3.1 (88%)
Boromo	69.6	+15.2 (128%)
Dédougou	9.1	-37.6 (19%)
Fada N'Gourma	44.7	-2.1 (96%)
Gaoua	138.2	+32.1 (130%)
Ouagadougou	38.1	+5.6 (117%)
Ouahigouya	38.9	-0.9 (98%)
Pô	61.4	+5.1 (109%)

Source : Agence Nationale de la Météorologie du Burkina Faso (ANAM-BF)

Commentaire :

La température maximale moyenne trimestrielle varie entre 34,1°C à Bobo-Dioulasso et 36,8°C à Fada N'Gourma.

Par rapport à la normale de la température maximale, Fada N'Gourma se distingue avec une hausse de 1,2°C.

Les températures minimales sont en hausse par rapport à la normale dans la totalité des localités.

VI. PREVENTION ROUTIERE

Tableau 23 : Nombre de contrôles techniques réalisés dans les stations par localité

Localité	T3 2025	T4 2025	Variation T4/T3 (%)
Ouagadougou	81 362	91 341	12,26
Bobo Dioulasso	20 104	24 242	20,58
Koudougou	3 995	6 561	64,23
Kaya	2 955	3 706	25,41
Ouahigouya	3 210	3 598	12,09
Tenkodogo	3 818	4 812	26,03
Fada	1 663	1 781	7,10
Manga	1 784	1 697	-4,88
Dédougou	1 432	2 001	39,73
Gaoua	640	1 052	64,38
Banfora	3 407	4 333	27,18
Total	124 370	145 125	16,69

Source : Centre de contrôle des véhicules automobiles (CCVA)

Commentaire :

Au cours du quatrième trimestre de l'année 2025, le nombre de contrôles techniques se chiffre à 145 125. Ce chiffre a augmenté de 16,69 % par rapport au troisième trimestre. Cette augmentation est perceptible dans l'ensemble des stations à l'exception de celle de Manga qui enregistre une baisse de 4,88 %.

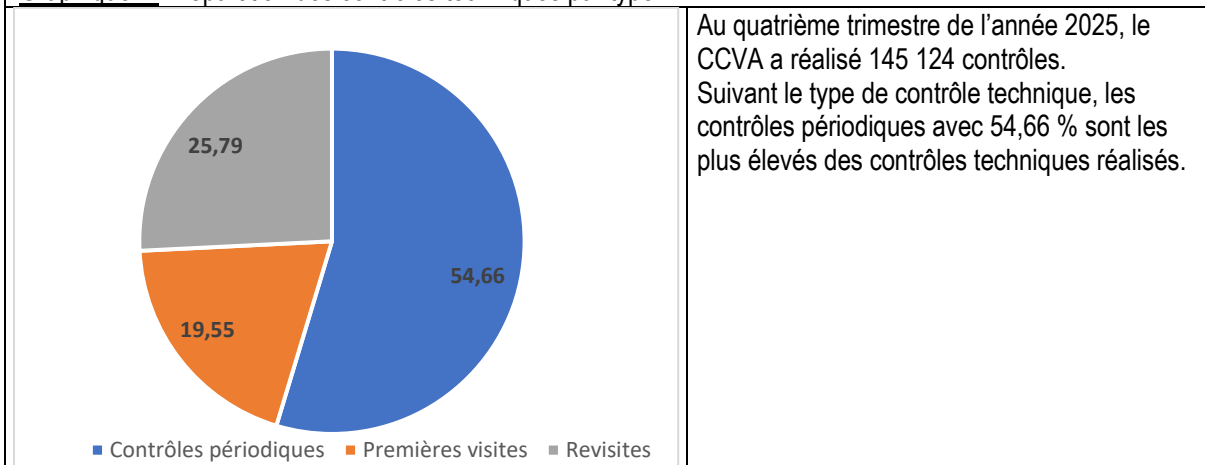
Au quatrième trimestre, suivant la localité, 1 052 contrôles techniques ont été réalisés dans la ville de Gaoua qui se distingue avec la proportion la moins élevée (0,07 %) de l'ensemble des contrôles.

Tableau 24 : Nombre de contrôles techniques réalisés par type de contrôle

Contrôle technique	T3 2025	T4 2025	Variation T4/T3 (%)
Contrôles périodiques	73 728	79 327	7,59
Premières visites	20 684	28 375	37,18
Revisites	29 958	37 422	24,91
TOTAL	124 370	145 124	16,69

Source : Centre de contrôle des véhicules automobiles (CCVA)

Graphique 2 : Répartition des contrôles techniques par type



VII. PROTECTION CIVILE

Tableau 25 : Nombre d'interventions de la Brigade Nationale de Sapeurs-Pompiers (BNSP) par compagnie

Compagnies	Octobre	Novembre	Décembre	Total T4	Victimes	Décédés
1ère Compagnie (Ouaga 1 Baskuy)	170	178	192	540	520	12
2ème Compagnie (Bobo)	326	328	340	994	1 097	27
3ème Compagnie (Koudougou)	160	156	144	460	557	9
4ème Compagnie (Ouahigouya)	120	114	145	379	451	12
5ème Compagnie (Banfora)	97	106	88	291	320	12
6ème Compagnie (Boromo)	40	44	43	127	139	16
7ème Compagnie (Kaya)	45	62	61	168	177	7
8ème compagnie (Ouaga 2 Boulmiougou)	169	191	165	525	421	25
9ème Compagnie (Koupéla)	53	69	76	198	219	9
10ème compagnie (Ouaga 3 Bogodogo)	205	202	194	601	604	7
11ème compagnie (Ouaga 4 Signonghin)	134	150	160	444	420	20
12ème compagnie (Dori)	19	16	22	57	51	6
13ème compagnie (Ziniaré)	47	42	58	147	167	6
14ème compagnie (Fada)	49	66	65	180	189	3
15ème compagnie (Gaoua)	69	53	72	194	248	11
16ème compagnie (Dédougou)	39	51	51	141	189	3
17ème Compagnie (Saaba)	71	82	87	240	224	20
19ème Compagnie (Ouaga 2000)	125	74	112	311	292	16
Total T4	1 938	1 984	2 075	5 997	6 285	221
Total T3	1 922	2 020	1 911	5 853	6 384	180
Variation T4/T3	0,83	-1,78	8,58	2,46	-1,55	22,78

Source : Rapport de la Brigade Nationale de Sapeurs-Pompiers (BNSP)

Commentaire :

Au cours du quatrième trimestre de l'année 2025, la BNSP a effectué 5 997 interventions ayant occasionné 6 285 victimes et 221 décès. Les interventions sont en hausse de 2,46 % par rapport aux 5 853 interventions enregistrées au troisième trimestre.

Les compagnies ont effectué le plus grand nombre d'interventions dans le mois de décembre.

Comparativement au trimestre précédent, le nombre de victimes a baissé de 1,55 %. Cependant, le nombre des personnes décédées a augmenté de 22,78 % par rapport au troisième trimestre.

Tableau 26 : Nombre d'interventions de la Brigade Nationale de Sapeurs-Pompiers (BNSP) par nature

Nature	Octobre	Novembre	Décembre	Total T4	Victimes	DCD	Total T3	Variation T4/T3 (%)
Accidents de la circulation	1 307	1 342	1 476	4 125	5 345	111	4 040	2,10
Secours à victimes*	369	317	271	957	923	96	1129	-15,23
Incendies	111	173	141	425	1	9	217	95,85
Fausses alertes	6	5	9	20	0	0	28	-28,57
Faits d'animaux	8	8	8	24	10	0	18	33,33
Assistance à personne	5	1	3	9	5	2	3	200,00
Eau-Gaz-électricité (Inondations, Court-circuit, foudre)	1	1	1	3	0	1	10	-70,00
Protection des biens	0	0	1	1	0	0	1	0,00
Lutte contre la pollution	1	0	0	1	0	0	0	Na
Reconnaisances – Recherches*	1	2	6	9	1	1	3	200,00
Alertes Motivées	129	135	159	423	0	1	404	4,70
Total	1 938	1 984	2 075	5 997	6 285	221	5853	2,46

Source : Rapport de la Brigade Nationale de Sapeurs-Pompiers (BNSP)

*(malaises, Eboulements, pendaisons, noyade, bébé abandonné, parturiente, morsure insecte ou animal, évacuation femme en couche etc.)

** (noyade, recherche objet de valeur, fumée suspecte, personne tombée dans puits).

Commentaire :

Au cours du quatrième trimestre de l'année 2025, les accidents de la circulation routières (ACR) viennent en tête des interventions de la BNSP avec 4 125 sorties soit 68,79 % suivis de secours à victimes avec 15,96 %. Comparativement au trimestre précédent, les cas d'incendie ont fortement augmenté avec une variation de 95,85 %.

Tableau 27 : Actions préventives contre les risques d'incendies, de panique et d'accidents

Nature	Octobre	Novembre	Décembre	Total T4	Total T3	Variation T4/T3 (%)
Dossiers de construction étudiés	110	110	150	370	419	-11,69
Nombre de visites de sécurité	3	13	9	25	68	-63,24
Total	113	123	159	395	487	-18,89

Source : Rapport de la Brigade Nationale de Sapeurs-Pompiers (BNSP)

Commentaire :

Au dernier trimestre de l'année 2025, les actions de prévention se chiffrent à 395. Soit une baisse de 18,89 % par rapport trimestre précédent.

Tableau 28 : Nombre de personnes formées en sécurité incendie et en secourisme

Nature	Octobre	Novembre	Décembre	Total T4	Total T3	Variation T4/T3 (%)
Nombre de personnes formées en sécurité incendie	328	230	243	801	8 222	-90,26
Nombre de personnes formées en secourisme	100	90	95	285	785	-63,69
Total	428	320	338	1 086	9 007	-87,94

Source : Rapport de la Brigade Nationale de Sapeurs-Pompiers (BNSP)

Commentaire :

Au cours du quatrième trimestre de l'année 2025, la BNSP a formé 1 086 personnes dont 801 en sécurité incendie et 285 en secourisme. Ce nombre a considérablement baissé (87,94 %).

Glossaire

Au sens du présent bulletin statistique, les terminologies suivantes sont définies ainsi qu'il suit :

Actes d'approbation : accords donnés par écrit par l'autorité de tutelle (Gouverneur ou le Haut-Commissaire) et revêtus de son cachet permettant aux actes pris par les collectivités territoriales de produire leurs effets.
Alertes motivées : appel de secours justifié pour lequel les secours se sont rendus, posés ou non des gestes, mais où l'évacuation proprement dite n'a pas eu lieu. Situations typiques : <ul style="list-style-type: none">- victime partie ou été évacuée avant l'arrivée des secours ;- refus de soins /transport vers un établissement hospitalier ;- feu éteint avant l'arrivée des secours.
Assistance à personne : interventions réalisées par la BNSP pour porter secours à des personnes en difficulté ne nécessitant pas d'évacuation.
Association reconnue d'utilité publique : toute association ou union d'associations reconnue comme telle dont les activités poursuivent un but d'intérêt général, notamment dans les domaines du développement économique, social et culturel du pays ou d'une région déterminée.
Association : tout groupe de personnes physiques ou morales nationales ou étrangères, à vocation permanente, à but non lucratif et ayant pour objet la réalisation d'objectifs communs, notamment dans les domaines culturel, sportif, social, spirituel, religieux, scientifique, professionnel ou socio-économique.
Associations étrangères : association étrangère : toute association dont le siège est situé à l'extérieur du Burkina Faso.
Chargeur : Personne physique ou morale confiant une marchandise à acheminer à un transporteur pour compte d'autrui. Les chargeurs sont les détenteurs et expéditeurs du fret.
Collectivité territoriale : subdivision du territoire dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Elle constitue une entité d'organisation et de coordination du développement. Les collectivités territoriales sont la région et la commune.
Conflit : rupture d'une situation harmonieuse et paisible entre deux ou plusieurs individus ou deux ou plusieurs groupes sociaux.
Conflit agriculteurs/éleveurs : conflit qui oppose un ou plusieurs agriculteurs à un ou plusieurs éleveurs dont l'objet porte sur l'exploitation des ressources naturelles en lien avec l'agriculture et l'élevage.
Conflit foncier : conflit qui oppose deux ou plusieurs personnes physiques ou morales sur la reconnaissance ou la jouissance d'un droit lié à la terre.
Conflit lié à la chefferie traditionnelle et coutumière : conflit lié à la dévolution successorale d'un chef et opposant généralement deux ou plusieurs personnes ou, deux ou plusieurs communautés.
Conflit lié à la gouvernance politique et administrative : conflit qui, soit, oppose deux ou plusieurs personnes ou, deux ou plusieurs groupes de personnes en raison de leur appartenance ou leurs intérêts politiques, soit oppose une ou plusieurs personnes à l'administration.
Conflit minier : conflit qui oppose soit les exploitants miniers notamment les sociétés minières aux populations, soit les orpailleurs aux propriétaires terriens, soit les orpailleurs entre eux, soit les orpailleurs aux exploitants industriels dont l'objet porte sur l'exploitation minière.
Conflit religieux : conflit qui oppose deux ou plusieurs personnes ou groupes de personnes appartenant à la même communauté religieuse ou plusieurs communautés différentes et dont l'objet porte sur la religion.
Conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles : différend opposant deux ou plusieurs groupes d'usagers autour de l'exploitation des ressources agricoles, pastorales, hydrauliques, forestières, fauniques, halieutiques, à l'exception de ceux ayant fait l'objet de textes spécifiques.
Contrôle périodique : c'est une visite technique de sécurité sans démontage de tout véhicule immatriculé au Burkina Faso. La visite s'effectue sur présentation de la carte grise et donne droit à un certificat de visite technique périodique dont la validité est fixée par arrêté interministériel.
Eau-Gaz-électricité : interventions réalisées par la BNSP faisant référence à des situations où ces trois éléments présentent un risque pour la sécurité des personnes, des biens ou de l'environnements .
Faits d'animaux : interventions réalisées par la BNSP en lien avec les animaux suite à des attaques ou des nuisances causées sur l'homme (reconnaissance/ destruction d'essaim d'abeilles, de guêpes ou de nuisibles, sauvetage, capture, dégagement d'animal en difficulté).
Fausses alertes : Situation où une personne signale un sinistre inexistant ou exagère l'urgence d'une situation entraînant ainsi une intervention des secours qui s'avère inutile.

Fondations : toute organisation non politique créée par une ou plusieurs personnes physiques ou morales, appelées « fondateurs », qui décident de l'affectation irrévocable de biens, de droits ou de ressources à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général à but non lucratif et non politique.

La décentralisation est un processus de transfert de compétences au profit d'entités territoriales jouissant de la personnalité morale ainsi que de l'autonomie financière et de gestion, à travers la responsabilisation des représentants élus au niveau local. Elle vise la promotion de la démocratie, l'impulsion du développement axé sur les dynamiques locales et la fourniture de services publics de qualité accessibles à tous.

Lutte contre la pollution : interventions réalisées par la BNSP dont l'objectif est de limiter ou éliminer les impacts négatifs d'une pollution sur l'environnement, la santé publique, et les biens.

Visite de sécurité incendie d'un établissement est un examen qui consiste :

À vérifier les renseignements collectés ;

À relever les infractions aux règlements applicables en matière de sécurité ;

À constater les anomalies dangereuses et les installations ou fabrications, entravant la sécurité ;

À déceler tout ce qui peut être à l'origine d'un feu, d'une explosion, ainsi que leur propagation ;

À voir tout ce qui peut être fait ou complété pour s'opposer à de tels sinistres.

ONG : organisme, indépendant à but non lucratif, à caractère associatif et d'utilité nationale ou internationale et dont sa création ne relève pas d'un accord inter-gouvernemental ou d'un gouvernement.

Première visite : c'est une visite technique de sécurité sans démontage qui atteste de l'aptitude du véhicule à circuler sur les voies ouvertes à la circulation publique ; cette visite s'effectue sur présentation du Certificat de Mise à la Consommation (CMC) délivré par la Douane et donne droit à la délivrance d'un certificat de première visite avec une validité d'un (1) mois fixée par arrêté interministériel.

L'immatriculation du véhicule (neuf ou d'occasion) par la Direction Générale des Transports Terrestres et Maritimes (DGTTM) est subordonnée par la présentation du CMC et du certificat de première visite en cours de validité.

Protection des biens : interventions réalisées par la BNSP destinées à limiter le plus possible les dégâts occasionnés par l'eau, le feu, la chaleur ou la fumée etc...

Région : échelon supérieur de coordination, d'animation et de supervision de la mise en œuvre des politiques publiques. Le ressort territorial de la région couvre une ou plusieurs Provinces.

Rencontres de coordination : rencontres organisées par les responsables de structures auxquelles prennent part les services techniques et les collaborateurs en vue de favoriser le bon fonctionnement des services.

Revisite : c'est lorsqu'un véhicule est déclaré inapte à la circulation après le contrôle technique, il est soumis à une revisite après réparation dans un délai n'excédant pas trente (30) jours. Après ce délai la visite technique sera intégralement reprise et au prix coûtant.

Secours à victime : interventions réalisées par les personnels d'un engin de la BNSP pour porter assistance à une personne en danger autre que les accidentés.

Syndicats : toute organisation ou groupe d'organisations de travailleurs ou d'employeurs, ayant pour but de promouvoir et de défendre les intérêts moraux, matériels et professionnels de ses membres.

ÉQUIPE D'ELABORATION DU BULLETIN STATISTIQUE TRIMESTRIEL T4 2025

➤ **Superviseur**

Toussaint G. DIPAMA, Directeur général des études et des statistiques sectorielles, Tél : 67 69 45 29 /

E-mail : toussaint.dipama@matm.gov.bf

➤ **Equipe de rédaction**

N°	Nom et Prénom (s)	Structure	Téléphone	E-mail
1	DOUBARE Abdoulaye	DGESS/ MATM	76 42 41 53	doubareabdoulaye@yahoo.fr
2	MALO D. Virginie	DGESS/ MATM	70 09 52 19	virginiediamalo@gmail.com
3	DAYAMBA Djadama Jules	DGESS/ MATM	71 78 88 44	julesdayamba4@gmail.com
4	NANEMA Rita	DGESS/ MATM	67 13 13 55	nanemarita@yahoo.fr
5	SAWADOGO Aïssata	DGESS/ MATM	71 22 81 21	aissataswdg18@gmail.com
6	BELEMKOABGA Olivier	DGESS/ MATM	71 04 28 50	belemk0000@gmail.com

Avec la contribution de

- ✓ ADCT ;
- ✓ ANAC ;
- ✓ ANAM ;
- ✓ BNSP ;
- ✓ CBC ;
- ✓ CCVA ;
- ✓ DGAT ;
- ✓ DGMEC ;
- ✓ DGTMM ;
- ✓ SOTRACO.